

DROITS QUOTIDIENS - SAISON 2025

DESCRIPTION	TARIF 2025	TPS/TVQ	TOTAL
PÊCHE ESTIVALE			
Quotidienne	31.96 \$	4.79 \$	36.75 \$
Quotidienne 3 jours consécutifs (note 2)	68.28 \$	10.22 \$	78.50 \$
Quotidienne étudiant (note 1)	21.74 \$	3.26 \$	25.00 \$
Quotidienne étudiant 3 jours consécutifs (note 2)	44.14 \$	6.61 \$	50.75 \$
Secteur du lac du Président (note 3)			
Quotidienne enfant moins de 18 ans	Gratuit		
Quotidienne personne à mobilité réduite	Gratuit		
Quotidienne membre et adulte accompagnateur non-membre	15.87 \$	2.38 \$	18.25 \$
Quotidienne non-membre de 18 ans et plus	31.96 \$	4.79 \$	36.75 \$
PÊCHE HIVERNALE (grand lac Sainte-Anne uniquement)			
Quotidienne (note 4)	31.96 \$	4.79 \$	36.75 \$
CHASSE PETIT GIBIER			
Quotidienne membre/non-membre	31.96 \$	4.79 \$	36.75 \$
Quotidienne membre/non-membre 3 jours consécutifs (note 2)	68.28 \$	10.22 \$	78.50 \$
Quotidienne étudiant membre/non-membre (note 1)	21.74 \$	3.26 \$	25.00 \$
Quotidienne étudiant membre/non-membre 3 jours consécutifs (note 2)	44.14 \$	6.61 \$	50.75 \$
CHASSE CERF DE VIRGINIE			
Quotidienne membre/non-membre	53.27 \$	7.98 \$	61.25 \$
Quotidienne membre/non-membre 3 jours consécutifs (note 2)	124.38 \$	18.63 \$	143.01 \$
CHASSE À L'OURS			
Quotidienne membre/non-membre	53.27 \$	7.98 \$	61.25 \$
Quotidienne membre/non-membre 3 jours consécutifs (note 2)	124.38 \$	18.63 \$	143.01 \$
CHASSE AU DINDON SAUVAGE			
Quotidienne membre/non-membre	31.96 \$	4.79 \$	36.75 \$
CUEILLETTE DE PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX			
Quotidienne membre/non-membre	6.09 \$	0.91 \$	7.00 \$
CIRCULATION			
Par personne ou par véhicule selon le plus petit nombre des deux - Été	12.61 \$	1.89 \$	14.50 \$
Par personne ou par véhicule selon le plus petit nombre des deux - Hiver	6.52 \$	0.98 \$	7.50 \$
CAMPING (sans service)			
Journalier lac Sainte-Anne (roulotte/tente-roulotte/tente)	19.14 \$	2.87 \$	22.01 \$
Journalier lac Chaudière (roulotte/tente-roulotte/tente)	19.14 \$	2.87 \$	22.01 \$
Aménagé sans service (roulotte/tente-roulotte/tente)	19.14 \$	2.87 \$	22.01 \$
Sauvage (tente uniquement)	10.44 \$	1.56 \$	12.00 \$
DIVERS			
Location de chaloupe	31.31 \$	4.69 \$	36.00 \$
Location de kayak	22.40 \$	3.35 \$	25.75 \$
Carnet circulation	22.40 \$	3.35 \$	25.75 \$
Enregistrement bête abattue	Gratuit		
Note 1: Toute personne âgée de 18 à 24 ans inscrite aux études à temps complet dans un établissement d'enseignement de niveau secondaire ou postsecondaire. La présentation d'une preuve est obligatoire.			
Note 2: Tous les forfaits de trois jours s'appliquent à des séjours de trois jours consécutifs uniquement.			
Note 3: Les personnes possédant un forfait saisonnier incluant l'activité de pêche doivent payer le montant quotidien pour le secteur du lac du Président.			
Note 4: Cette activité sera disponible à partir du 2e samedi de janvier si les conditions sont favorables			